



Maître Salvador JIMÉNEZ RODRÍGUEZ

Avocat espagnol bilingue et biculturel
spécialisé dans le conseil juridique et la
protection des intérêts des français et
des francophones en Espagne

Mon profil et mon parcours

J'ai obtenu ma Maîtrise à l'Universidad de Sevilla en 1992, puis une formation spécialisée en Droit de l'Union Européenne (Université Libre de Bruxelles et Séville) Inscrit au Barreau des avocats de Séville (Ilustre Colegio de Abogados de Sevilla) en 1994 j'ai travaillé pendant cinq ans (1995-2000) à Lyon pour deux Cabinets d'avocats en apportant mes compétences en droit international

Pendant mon séjour en France j'ai obtenu un D.E.S.S (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en droit international des affaires à l'Université de Lyon III ainsi qu'un Certificat d'Études Spécialisées en Droit commercial français à l'Université de Montpellier I.

De retour à Séville, ma ville natale, en 2000 j'ai intégré un Cabinet d'avocats local dans lequel j'ai créé un Département de Droit International très orienté vers une clientèle française et francophone.

En 2012 je crée, avec deux associés, un nouveau Cabinet MH Abogados International Law Firm, caractérisé par son orientation à l'international et dans lequel j'ai été responsable du Département Francophone.

A ce jour j'exerce ma profession de manière indépendante et en collaboration étroite avec d'autres professionnels spécialisés dans des domaines complémentaires aux miens.

Mes principaux domaines d'intervention sont le droit des affaires et le droit civil, espagnol et international, matières que j'ai exercé depuis plus de vingt-cinq ans avec une clientèle essentiellement francophone.

Vie associative et institutionnelle

De 2011 à 2012 j'ai été membre du Conseil de l'Ordre du Barreau d'Avocats de Séville et j'ai contribué activement à la création et le développement de son Département de Relations Internationales. J'ai été également pendant des années membre de l'Union des Avocats Européens (UAE) où en 2007 j'ai créé et présidé la Délégation Régionale pour le Sud et l'Est de l'Espagne A Séville, je suis membre fondateur du Cercle Eiffel (club d'affaires franco-espagnol d'Andalousie).

Enfin, je suis l'un des avocats espagnols francophones présent sur la liste de l'Ambassade de France à Madrid.

Domaines d'intervention

Pendant mes plus de 25 ans d'expérience professionnelle j'ai accompagné et conseillé de nombreuses sociétés et des particuliers français et francophones dans le cadre de leurs investissements et leurs relations juridiques et commerciales avec l'Espagne ainsi que dans la résolution de litiges ou différends sur le territoire espagnol.

Je couvre les principaux domaines suivants :

- * droit de sociétés et droit des affaires
- * droit immobilier (notamment acquisitions immobilières en Espagne)
- * droit de successions et droit de la famille
- * droit social
- * droit fiscal
- * contentieux judiciaire civil ou pénal

Investissements immobiliers en Espagne

Depuis des années j'interviens dans ce domaine et je me suis spécialisé dans le conseil et l'accompagnement juridique en matière de droit immobilier et notamment les acquisitions immobilières en Espagne par des investisseurs français ou francophones.

- * inscription du titre de propriété à la publicité foncière espagnole (Registro de la Propiedad)
- * analyse et vérification du bien à l'urbanisme
- * vérifications de l'administratif, du juridique et du fiscal
- * rédaction des documents contractuels (compromis ou promesse de vente)
- * accompagnement pour l'acte notarié

Rapports commerciaux France-Espagne et implantations françaises en Espagne

J'ai développé également avec le temps une compétence particulière destinée aux sociétés françaises qui envisagent une implantation en Espagne ou le développement de leurs activités commerciales sur le territoire espagnol.

Ainsi, dans le domaine du droit commercial et des affaires j'interviens dans les différentes étapes de tout investissement ou implantation sociétaire ou commerciale en Espagne et, entre autres, mes compétences couvrent les prestations suivantes :

- * la rédaction de contrats et d'accords de collaboration avec des sociétés espagnoles
- * la constitution de sociétés ou filiales en Espagne
- * la mise en place de réseaux de distribution sur le territoire espagnol
- * implantation de franchises françaises en Espagne
- * le recouvrement de créances auprès de sociétés espagnoles
- * résolution de litiges avec des sociétés espagnoles
- * l'exécution en Espagne de résolutions judiciaires ou des sentences arbitrales françaises

Collaborations en Espagne et en France

Avec le temps je me suis entouré aussi d'un réseau local de professionnels externes francophones dont l'intervention est souvent indispensable : experts-comptables, notaires, architectes, agents immobiliers, traducteurs assermentés, etc ...

Enfin, j'entretiens depuis des années une collaboration très étroite avec le Cabinet d'avocats français Rabier et Netthavongs et notamment son associé Maître Emmanuel Rabier, avocat français maîtrisant parfaitement l'espagnol. Cette collaboration nous permet également de répondre aux besoins juridiques ou judiciaires que les entreprises espagnoles ou les particuliers peuvent rencontrer en France.

CONTACT :

email : s.jimenez@mhabogados.es
téléphone : +34.656 86 65 77